

Petit rappel de l'ouverture de la bibliothèque pour cet été 2024

Tous les mardis de 16h30 à 18h30.

L'équipe de la bibliothèque municipale, avec la participation et le soutien de la Municipalité, vous invite cordialement, dans le cadre des « Sentiers du doc », en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de l'Ardèche et Ardèche Images,



Le Mercredi 13 novembre 2024 à 20 h,

à la projection du film documentaire « SOY LIBRE »

En présence de la réalisatrice Laure Portier

Dans Soy Libre son premier long-métrage documentaire, Laure Portier suit son frère dans ses errances comme dans ses fulgurances.

On rit, on pleure, on est totalement happé.

Voici un film et une réalisatrice à découvrir absolument !

(Entrée libre et gratuite) Salle Mercure, 10, impasse Peyrelevade, Mercuer

BEL ÉTÉ
à tous

INFOS PRATIQUES

Ouverture mairie et contact

Lundi, de 8h30 à 12h30
Mardi, de 13h30 à 17h30
Jeudi, de 8h30 à 12h30
Vendredi, de 13h30 à 17h00

Tél : 04.75.35.43.78
www.mercuer.fr
marie.mercuer@wanadoo.fr
Facebook : @communemercuer

URGENCE EAU

En cas de problème sur le réseau d'eau, contacter le

06.08.08.41.92



Ramassage des ordures

Ordures ménagères : mercredi matin

Poubelles jaunes : vendredi matin des semaines paires

Ramassage des encombrants : une fois par mois sur rendez-vous au 08.00.07.60.15 (limité à 3 encombrants par foyer)

Horaires déchetterie de Labégude :

Du lundi au samedi de 9h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15
et de 7h à 13h30 du 1er juillet au 31 août.

Le mot du Maire

Chères Mercueroises, Chers Mercuerois,

Il a fallu les attendre longtemps, mais les cigales sont revenues avec leur chant qui nous annonce le retour des belles journées d'été et des soirées étoilées propices aux moments de détente conviviale.

Merci à tous les bénévoles des associations et de la bibliothèque de nous proposer chaque année des animations qui réunissent et réjouissent les Mercuerois. Et il y en a pour tous les goûts !

Vous allez découvrir dans ces quelques pages l'actualité récente de la commune. Certains sujets méritent de vous tenir informés de leur évolution.

Profitez de ce bel été, savourez ces périodes d'insouciance avec vos proches et retrouvons-nous à la rentrée pour vivre encore de bons moments partagés lors des manifestations organisées par nos associations.

Didier BERAL, Maire de Mercuer

CINEMA SOUS LES ETOILES

Le mercredi 7 août, la municipalité a le plaisir d'offrir aux villageois une séance de cinéma sous les étoiles.

La projection débutera à la tombée de la nuit, vers 21h30



INCIVILITES

Sujet récurrent de nos publications, les incivilités augmentent ces derniers temps dans notre commune.

Les rodéos sur la départementale, au niveau de la pizzeria et de l'ancienne école ou dans la descente de la mairie, sont régulièrement organisés par des jeunes en motos ou en scooters.

Le terrain de sports, très apprécié par les jeunes, et moins jeunes, Mercuerois ou non, est régulièrement dégradé. Des rambardes cassées, des tags, des débris de bouteilles en verre, des débris laissés au sol alors que des poubelles sont installées à proximité, des barbecues improvisés...

Toutes ces dégradations nécessitent une attention de tous les instants. Nous ne pouvons pas laisser trainer des objets avec lesquels les utilisateurs, notamment les jeunes enfants, peuvent se blesser. Nous ne souhaitons pas interdire l'accès à cet espace, mais tous les jours nous avons de nouvelles surprises.

L'abribus de la grange a été détérioré. Selon les éléments en notre possession, un jeune à moto aurait volontairement cassé le banc et une partie de la structure de l'abri en forçant avec son véhicule.



Des personnes ont trouvé très intéressant de faire un feu sur les pavés du local du four. Des journaux et des piles ont été récupérés dans les containers à proximité, posés au sol et enflammés.



Dernièrement, c'est le goudron du parking devant la mairie qui a été aspergé d'huile de friture.

Sans oublier les rassemblements sur les toits des bâtiments et édifices communaux, les dépôts sauvages d'ordures et d'encombrants un peu partout sur la commune et autres dégradations pour lesquelles nous n'avons pas eu d'information ou qui n'ont pas été encore découvertes, ...

A toutes ces incivilités, s'ajoutent celles faites auprès de particuliers comme cette personne qui a découvert sa voiture avec la vitre arrière cassée.

Tous ces actes irrespectueux isolés deviennent un vrai problème dans leur globalité. Ils représentent un coût financier, assumé par tous. Nous avons bien sûr une assurance mais la franchise reste à notre charge et la multiplication des sinistres augmente singulièrement les montants d'assurance. Et il faut prendre aussi en compte le temps des agents municipaux : pendant qu'ils réparent ou nettoient, ils ne peuvent pas s'occuper de tâches comme l'entretien normal des locaux, des cimetières, des voiries communales...

Pour un village comme le nôtre, nous trouvons que la répétition de ces actes devient un vrai problème. L'étude de faisabilité d'installation de caméras de vidéoprotection est en cours par le service de gendarmerie dédié à ces équipements. Nous savons que tout ne sera pas réglé avec ces installations mais nous pensons que cela pourrait en dissuader quelques-uns dans leurs agissements car ces actes malveillants se font de plus en plus dans des endroits dépourvus de caméras.

AMENAGEMENT CENTRE VILLAGE

Où en est l'aménagement du centre village ?

Nous vous avons informés dans le bulletin de fin d'année de la progression de ce dossier. Les demandes de subventions auprès du Département, de la Région et de l'Etat avaient été déposées et nous étions dans l'attente des décisions de ces différents partenaires financiers.

Au mois de mars, nous avons reçu de la Préfecture, une note de présentation des dossiers retenus pour les aides DETR-DSIL, subventions accordées par l'Etat. Et là, grande stupeur et incompréhension, la commune de Mercuer n'apparaît pas dans la liste des communes retenues. Après la déception, la colère, l'abattement, nous avons décidé de nous battre et d'essayer de connaître les raisons de cette absence de prise en compte de notre demande.

Après plusieurs prises de contact infructueuses avec la sous-préfecture de Largentière nous avons eu un soupçon de réponse nous indiquant que notre dossier a bien été étudié. Nous avons demandé le compte-rendu de la réunion d'attribution des subventions pour savoir pourquoi notre dossier n'a pas été validé. Nous étions prêts à revoir notre copie pour présenter un projet plus en rapport avec les critères de sélection. Cette demande est restée sans réponse. A force d'insister un rendez-vous devait être organisé avec Monsieur le sous-préfet au mois de juin mais en raison de l'actualité électorale chargée la date n'a pas pu être arrêtée.

Nous sommes persuadés que notre dossier, même si nous avons l'accusé de réception du dépôt, n'a pas été étudié, ni par les services de l'Etat ni par la commission d'attribution.

Aujourd'hui nous avons la perspective d'une prise en compte de notre demande de subvention DETR-DSIL lors d'une deuxième session d'attribution vers le mois d'octobre.

Nous essayons de rester confiants mais la réalisation de l'aménagement prend du retard. Les travaux prévus pour débuter en cette fin d'année, ne le seront, si tout va bien, qu'au printemps.

Tout ceci concerne simplement l'Etat, à ce jour nous n'avons toujours pas eu de retour du Département et de la Région, qu'il soit positif ou négatif.

Ecole de Mercuer

Notre village accueille de plus en plus de nouvelles familles. En septembre ce seront 99 élèves (inscrits à ce jour) qui feront leur rentrée à l'école de Mercuer.

Nous sommes chanceux car beaucoup de petits villages de la région subissent malheureusement des fermetures de classe.

Mercuer se porte donc bien ! Et d'ici septembre la barre des 100 inscriptions sera peut-être franchie.

